

S.A.S.U

AB MOTORS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES UNIPERSONNELLES

AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 25 RUE DES FRERES DAMME, 78700 CONFLANS SAINT HONORINE

RCS : 980 726 087

oOo

PV DE TRANSFERE DE SIEGE SOCIAL, D'ADJONCTION D'ACTIVITE, CESSION D'ACTIONS ET NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

DECISION EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES

L'an Deux Mille Vingt Quatre

Le 12 Janvier,

L'associé de la société « **AB MOTORS** » se sont réunis au siège social de la société sur convocation de **M. BOUNAIM AYOUB**, tous les associés ayant promis d'être présents ou représentés et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfère de siège social
- Adjonction d'activité
- Cession d'action
- Nomination d'un directeur général

SONT PRESENTS :

- Monsieur BOUNAIM AYOUB
Né le 19 FEVRIER 2000, à BELFAA (MAROC)
Résidant au 22 RUE DU STAND, 95120 ERMONT
Nationalité Française

Tous représentants la totalité des associés et l'intégralité du capital social.

TOTAL REPRESENTANT LE CAPITAL SOCIAL

100 actions
D'UNE PREMIERE PART

- Monsieur BOUNAIM HASSEN
Né le 25 JUILLET 2003, à SAINT-ETIENNE 42000
Résidant au 8 RUE ALBERT CAMUS, 95110 SANNOIS
Nationalité Française

D'UNE SECONDE PART

En conséquence, la réunion est valablement constituée et peut donc délibérer sur l'ordre du jour prévu.

La séance est présidée par **M BOUNAIM AYOUB**.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée a décidé de changer l'adresse siège social

De : 25 RUE DES FRERES DAMME, 78700 CONFLANS SAINT HONORINE

A : 32/40 BOULEVARD PASTEUR, 95210 SAINT-GRATIEN

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée a décidé d'effectuer une adjonction de l'objet social, qui sera la nouvelle :

Entretien et réparation de véhicules automobiles légers, Achat-vente de tout véhicule motorisé et de pièces détachées, dépannage, nettoyage et import-export de véhicule

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'associés actuel effectue une cession de ces actions :

M. BOUNAIM AYOUB cède 50 actions dont il dispose à **M. BOUNAIM HASSEN**.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés décident de nommer **M. BOUNAIM HASSEN** en tant que nouveau **DIRECTEUR GENERAL**.

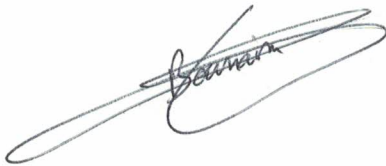
L'assemblée accepte toutes les modifications statutaires

La Séance est levée à 15h00

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal et plus n'étant à l'ordre du jour, personne ne demandant la parole, les associés déclarent la séance close, après signatures des présentes par la totalité des membres du bureau.

Fait à SAINT-GRATIEN
, le 12 janvier 2024
En Quatre Exemplaires Originaux

M. BOUNAIM AYOUB

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop at the end.

M. BOUNAIM HASSEN

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded loop followed by a short horizontal stroke.